

COMMUNICATION

DU

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION

DE LA COOPÉRATION ET DU DÉVELOPPEMENT

M. MAHAMA SAWADOGO

HANOI, LE 6 MARS 2007

Commission de la coopération et du développement

Hanoi, Vietnam

6-7 mars 2007

**RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE LA COOPÉRATION
ET DU DÉVELOPPEMENT**

Monsieur le Président de la Section vietnamienne de l'APF,

Chers collègues,

Je voudrais remercier très chaleureusement le Président de la Section vietnamienne, Monsieur Nguyen Ngoc Tran , pour son accueil chaleureux et amical dans la capitale de son pays. Mes remerciements s'adressent également au personnel de l'Assemblée nationale du Vietnam pour toutes les dispositions qu'il a prises pour faire de cette rencontre une réussite sur le plan organisationnel.

La présente communication fait état des développements et des activités concernant notre Commission depuis notre réunion à Rabat en juillet 2006. Mon rapport aujourd'hui reprend pour l'essentiel le rapport que j'ai présenté au Bureau de l'APF réuni à Châlons-en-Champagne en janvier dernier.

Un bref rappel tout d'abord de notre réunion à Rabat, alors que notre Commission a mis un terme à ses études sur *La gestion des déchets, L'aide publique au développement : état, bilan et perspectives* et *La contribution de la Francophonie aux sources novatrices de financement du développement* : sur tous ces sujets, notre Commission a adopté des résolutions conséquentes. La Commission a ensuite amorcé ses études sur les thèmes de

La désertification, Les politiques migratoires, et La mise en application de la Convention de Cotonou. Elle a poursuivi sa réflexion sur Les négociations commerciales multilatérales et Le développement durable.

Depuis cette réunion, j'ai eu l'honneur de représenter l'APF à la Conférence parlementaire sur l'OMC qui s'est tenue à Genève les 1 et 2 décembre 2006, en compagnie du vice-président de notre Commission , M. Claude Cousineau, co-rapporteur avec moi sur les questions de suivi des négociations commerciales multilatérales dans le cadre de l'OMC. C'est la première fois qu'une délégation de l'APF participait à cet imposant séminaire organisé par l'Union interparlementaire et le Parlement européen et qui a rassemblé 400 délégués de 73 pays et 10 organisations internationales. La délégation de l'APF a dorénavant un statut de « participant », et non pas d'observateur.

Je tiens à remercier notre Président, Dr Patry, et le Secrétaire général parlementaire, M. Legendre, pour leurs efforts ayant abouti à une pleine participation de l'APF aux conférences parlementaires sur l'OMC. En effet, les *Règles de procédure* de la Conférence parlementaire de l'OMC stipulent à l'Article 2 – Composition :

Les participants à la Conférence sont :

- *Les délégations désignées par les parlements d'États souverains qui sont membres de l'OMC;*
- *Les délégations désignées par des parlements membres de l'UIP dont le pays n'est pas représenté à l'OMC;*

- *Les délégations désignées par le Parlement européen, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, l'Assemblée parlementaire du Commonwealth et l'Assemblée parlementaire de la Francophonie*

Ayant obtenu après plusieurs années de démarches ardues le statut de participant de plein droit aux conférences parlementaires sur l'OMC, c'est à notre Commission et à l'APF maintenant de tirer profit de ce partenariat. L'OMC elle-même souhaite d'ailleurs élargir sa coopération avec le monde francophone à travers notamment des projets de séminaires régionaux ou de journées OMC, tel que l'atteste celle que nous vivrons jeudi prochain le 8 mars.

La Conférence parlementaire sur l'OMC s'est tenu dans le contexte de la suspension des négociations multilatérales du cycle de Doha annoncée en juillet 2006 par le Directeur général de l'OMC, Pascal Lamy, suspension qui, si elle était entretenue trop longtemps ou aboutissait à un échec, aurait des conséquences désastreuses pour certains pays, en particulier les pays en développement et les pays moins avancés. En l'absence de M. Cousineau pour raisons d'élections au Québec, je présenterai plus tard un rapport plus détaillé sur cette importante manifestation. Je me bornerai à dire pour l'instant que la participation de l'APF à ce type de rencontre est cruciale pour une meilleure compréhension par les parlementaires des enjeux de la mondialisation dans l'espace francophone et pour leur participation au nécessaire dialogue qui doit s'instaurer entre gouvernements et parlements au sujet des négociations commerciales multilatérales.

L'ordre du jour de notre Commission ici à Hanoi sera chargé. Nous entendrons des rapports sur les thèmes suivants : 1) *les politiques migratoires*; 2) *la désertification*; 3) *l'évaluation de la mise en application de la Convention de Cotonou : incidences sur le développement des pays francophones ACP*; 4) *le suivi des négociations commerciales internationales menées dans le cadre de l'OMC*; et 5) *le suivi du Sommet de Ougadougou sur le développement durable*. Suite aux élections au Gabon et la non réélection de l'un de nos rapporteurs et ex-président de notre Commission, M. Felix Onkeya que je souhaiterais salué chaleureusement ici, le thème « *Les documents de stratégies pour la réduction de la pauvreté : enjeux et perspectives dans les pays francophones* » ne pourra être traité comme prévu.

Au sujet du thème du développement durable, nous avons demandé formellement à l'OIF d'auditionner un haut responsable sur la Mission D de la programmation 2006-2009 *Développer la coopération au service du développement durable et de la solidarité*. L'OIF a acquiescé à notre demande et nous entendrons demain M. Patrice Dallaire, Directeur général et par intérim de l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF). Il sera présenté par notre fidèle collègue, la sénatrice Losier-Cool, rapporteure sur ce thème.

Comme je le disais plus haut, une journée des travaux de notre Commission sera consacrée à un atelier sur l'OMC, en partenariat avec cette organisation. Je tiens à remercier l'équipe de l'OMC pour cette initiative.

Enfin, la Commission a demandé au Parlement francophone des Jeunes de lui adresser une contribution sur le thème *Face aux nombreux flux migratoires (volontaires ou forcés, réfugiés, mineurs étrangers non-accompagnés, clandestins), quelles politiques migratoires pour l'avenir? Le point de vue de la Jeunesse francophone.*

Un autre projet concernant notre Commission est le séminaire régional sur l'OMC qui devait avoir lieu début février de cette année à Praia, au Cap Vert. Ce séminaire organisé en partenariat entre l'APF, l'Assemblée nationale du Cap Vert, l'OMC et l'OIF, devait réunir une trentaine de parlementaires dont 20 en provenance de pays en développement, cinq en provenance des parlements francophones du Nord, plus les parlementaires capverdiens. Des circonstances incontournables nous ont obligés à reporter cette activité au dernier trimestre de 2007. Comme alternative, l'OMC a proposé d'organiser ici même à Hanoi, un atelier d'une journée, dans le cadre des travaux de la Commission.

Enfin, notre nouveau Conseiller, Monsieur Serge Pelletier, s'est engagé, conformément à la Convention signée entre l'APF et *Médiaterre*, à fournir, avec l'aide des sections de l'APF, de la documentation sur les questions de développement durable à deux nouveaux projets de portail de *Médiaterre*. Le premier portail intitulé *Politiques, Droit et Gouvernance*, contiendrait des documents et des informations touchant les énoncés de politiques, les législations, la réglementation et la machinerie gouvernementale en matière d'environnement et de développement durable. Le second portail intitulé *Parlementaires* contiendrait des informations sur les comités ou commissions

parlementaires, leurs mandats, leur composition ainsi que les rapports d'enquête parlementaires. Je profite de l'occasion pour inciter toutes les sections à participer à ce projet de longue haleine.

Merci d'avance à tous les rapporteurs et aux intervenants pour leur contribution aux travaux de notre Commission.

Je vous remercie.